

SETHNESS - ROQUETTE

CARAMEL COLOUR

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

IMP.AQ.04.B

CARAMEL COLORANT E150d (class IV)

12/10/2009

01. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- 01.1 Désignation commerciale : Caramel Colorant
- 01.2 Fournisseur : SETHNESS-ROQUETTE
Adresse : 59660 MERVILLE FRANCE
Téléphone / Télécopie : 03.28.50.00.50 / 03.28.50.11.55
Appel d'urgence : 03.28.50.00.50

02. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- 02.1 Substance : oui
- 02.2 Nom chimique : caramel colorant
- 02.3 N° CAS : 8028-89-5
- 02.4 Constituants présentant un danger : non applicable

03. IDENTIFICATION DES DANGERS

- 03.1 Principaux dangers : non applicable
- 03.2 Risques spécifiques : non applicable
- 03.3 Autres données : ne relève pas de la classification des produits dangereux

04. PREMIER SECOURS

- 04.1 Contact avec les yeux : rincer abondamment avec de l'eau.
- 04.2 Contact avec la peau : laver de l'eau
- 04.3 Ingestion : consulter un médecin si nécessaire en fonction des symptômes.

05. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 05.1 Moyens d'extinction recommandés : eau pulvérisée, mousse, extincteur à sec, dioxyde de carbone CO2

06. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- 06.1 Précautions individuelles : respecter les consignes de protection §8
- 06.2 Protection de l'environnement : produit ne présentant pas de risque pour l'environnement (biodégradable).
- 06.3 Méthodes de nettoyage : Absorber sur un support inerte, puis laver la zone souillée à grande eau. Les petites quantités peuvent être diluées à grande eau avant rejet pour l'élimination des résidus se reporter au §13.

07. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 07.1 Manipulation
Mesures techniques : respecter les consignes de protection individuelles §8
Précautions : non applicable
- 07.2 Stockage
Mesures techniques : pas de mesure spécifique
Conditions de stockage : stocker à température ambiante, protéger du gel
Matières incompatibles : oxydants puissants
Matériaux d'emballage : Vrac, fût polyéthylène, conteneur polyéthylène

SETHNESS - ROQUETTE

CARAMEL COLOUR

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

IMP.AQ.04.B

CARAMEL COLORANT E150d (class IV)

12/10/2009

08. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- 08.1 Equipement de protection individuelle
- Protection respiratoire : non nécessaire
 - Protection des yeux : non nécessaire
 - Protection des mains : non nécessaire
 - Protection de la peau : non nécessaire
- 08.2 Mesure d'hygiène spécifique : mesures générales d'hygiène relatives à la manipulation des produits chimiques

09. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- 09.1 Etat physique : Liquide fluide
- Couleur : brun foncé
- Odeur : caractéristique
- 09.2 pH (concentration) : 2.0 – 5.5
- 09.3 Température d'ébullition : > 100°C
- Température de fusion : non applicable
- Point d'éclair : non applicable
- 09.4 Caractéristiques d'explosivité : non applicable, liquide aqueux
- 09.5 Pression de vapeur : 17 mm Hg (eau)
- 09.6 Densité de vapeur : 0.7 env. (eau)
- 09.7 Densité : 1,28 env.
- 09.8 Solubilité : Totalement diluable
- 09.9 Autres données : Viscosité à 25°C : < 350 mPa.s environ

10. STABILITE ET REACTIVITE

- 10.1 Stabilité : stable en respectant les conditions de stockage §7
- 10.2 Réactions dangereuses : Non concerné
- 10.3 Matières à éviter : oxydants puissants
- 10.4 Produits de décomposition dangereux : produits typiques de décomposition : mono et dioxyde de carbone, eau, oxygène

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- 11.1 Toxicité aiguë : LD50: non disponible
- 11.2 Effets locaux : Non applicable
- 11.3 Autres données : pas de toxicité connue

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- 12.1 Persistance / Dégradabilité : produit biodégradable
- 12.2 Bioaccumulation : non applicable, produit métabolisé par les organismes
- 12.3 Ecotoxicité : LC50 : non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- 13.1 Déchets des résidus : Le résidu sur support inerte peut être éliminé comme un déchet solide (déchet industriel banal) ou incinéré dans une installation autorisée en conformité aux législations, réglementations et arrêtés en vigueur
- 13.2 Emballages souillés : emballage à usage unique. A valoriser ou éliminer selon les conditions locales applicables

SETHNESS - ROQUETTE

CARAMEL COLOUR

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

IMP.AQ.04.B

CARAMEL COLORANT E150d (class IV)

12/10/2009

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	Réglementations internationales	:	non applicable				
14.2	ONU N°	:	non concerné				
			RID/ADR	RTMDR	IMDG	IATA/OACI	
	Classe	:	na	na	na	na	
	Groupe, chiffre ou page	:					
	Etiquette(s)	:					
	Code danger	:					
	Code produit	:					

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1	Etiquetage selon directives CEE	:	non obligatoire				
	Symbole de danger	:	non applicable				
15.2	Autres dispositions	:	Le produit est conforme aux réglementations				
			* FDA – CFR 21 : § 73.85				
			* Additif alimentaire E 150d				
			* FCC en vigueur				

16. AUTRES INFORMATIONS

N° EINECS : 232-435-9

Note:

Cette fiche complète mais ne remplace pas les fiches de spécifications relatives au produit.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de connaître et de respecter les prescriptions réglementaires et autres obligations qui lui incombent lors de la détention, de la manipulation et de l'utilisation de notre produit.

Les renseignements repris sur la présente fiche ne constituent pas une garantie mais sont basés sur l'état de nos connaissances à la date de l'édition.